

Demande de certificat d'urbanisme

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

- Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée
- Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- "vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- "vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C U

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente déclaration a été reçue à la mairie

Cachet de la mairie et signature du receveur

le / /

1 Objet de la demande de certificat d'urbanisme

- D & H U W L ; F D W G ¶ X U E D Q L V P H G ¶ L Q I R U P D W L R Q
Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.
- E & H U W L ; F D W G ¶ X U E D Q L V P H R S p U D W L R Q Q H O
Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

2 Identité du ou des demandeurs

/ H G H P D Q G H X U W L M X D F D H U M L G F H D W H Q D O V D p L L H I G F H
6 L G B P D Q G H W S U p V H Q W p H S D U S O X V L H X U V S H U V R Q Q h F K H L G F R I P S X h j P a R X M D

2.1 Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom Prénom

2.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination Raison sociale

N° SIRET Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom Prénom

3 Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Téléphone : _____ Indicatif pour le pays étranger : _____

Si le demandeur habite à l'étranger :

Pays : _____ Division territoriale : _____

Adresse électronique : _____@_____

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement

4 Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration

4.1 Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____

4.2 Références cadastrales⁽¹⁾ :

5 Cadre réservé à l'administration – Mairie

5.1 État des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Observations :

Équipements :

Voirie : Oui Non

(D_____ 2K Non

Assainissement : Oui Non

Électricité : Oui Non

5.2 État des équipements publics prévus

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Équipements		Par quel service ou concessionnaire ?	Avant le
Voirie	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Eau potable	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Assainissement	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Électricité	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

Observations :

6 Engagement du (ou des) demandeurs

ci-dessus.

À _____

Fait le ____/____/____

Signature du (des) demandeur(s)

⚠ Dans le cadre d'une saisine par voie papier

Vous devez produire :
– deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un périmètre de protection des monuments historiques ;
– deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Vous devez produire :
– deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un périmètre de protection des monuments historiques ;
– deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Traitements de données à caractère personnel

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi

n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, D X [ç F K L D X J V O H L W H U W p V P R G L ç p H Y R G ¶ X Q G U R L W G G U ¶ H D F V F b y F H W W L R Q

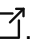
1 Traitement des données à des fins d'instruction de la demande d'autorisation

Le responsable de traitement est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Pour toute information, question ou exercice de vos droits portant sur la collecte

veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier. Dans le cas où votre demande relèverait de la compétence de l'État, vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données (DPD) du Ministère en charge de l'urbanisme.

2 Traitements à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques

Vos données à caractère personnel sont traitées automatiquement par le Service des données et études statistiques (SDES), service statistique ministériel de l'énergie, du logement, du transport et de l'environnement rattaché au 0 L Q L V W q U H H Q F K D U J H G H Q V ¶ L E D P A Q V P H S H W X G M L S B Ø V W L T X H V S X E O L T X H V O Ø R Q V W U X F W L B R Q V D H X Y W H L V R Q G H P X I O V W G L F V O H V § 5 G X R G G H O ¶ X U E D Q L V

Pour toute information complémentaire, vous devez vous reporter à l'arrêté du 16 mars 2021 relatif au traitement D X W R P D W G R Q Ø H W G ¶ X U E D Q L V P H p Ø X P p U p G H R G G Ø ¶ X U E D Q L V P H G p Q R P P p « SITADEL » au ministère chargé de l'urbanisme, présent sur le site Légifrance à l'adresse suivante* .

Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données (DPD) du MTE et du MCTRCT :

• à l'adresse suivante :

rgpd.bacs.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr ou dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr

• ou par courrier (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante :

0 L Q L V W q U H H Q F K D U J H G H O ¶ X U E D Q L V P H
À l'attention du Délégué à la protection des données
SG/DAJ/AJAG1-2
La Grande Arche paroi sud
/ D p I H Q V H F H G H [

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données
3 O D F H R Q M H Q R \
7 6 \$
3 D U L V & H G H [

Comment constituer le dossier de demande de certificat d'urbanisme

§ UWLFOH HXLYDQWV HXLYDQWV G¶XUEDQLVPH

1 Qu'est-ce qu'un certificat d'urbanisme ?

, O H[LVWH GHXFWVSHIVFDHW G¶XUEDQLVPH G¶XUWL¿FDW G¶XUWLSQVLVWHLRQM V

- a) Le premier est un FHUWL¿FDW G¶XUEDQLVPH d'urbanisme, la liste des taxes et participations d'urbanisme et les limitations administratives au droit de l'urbanisme applicable au terrain et renseigne sur :
 - les dispositions d'urbanisme (par exemple les règles d'un plan local d'urbanisme),
 - les limitations administratives au droit de propriété (par exemple une zone de protection de monuments historiques),
 - la liste des taxes et des participations d'urbanisme.
- b) Le second est un FHUWL¿FDW G¶XUEDQLVPH d'urbanisme, la liste des taxes et participations d'urbanisme et les limitations administratives au droit de l'urbanisme applicable au terrain et renseigne sur :
 - les dispositions d'urbanisme (par exemple les règles d'un plan local d'urbanisme),
 - les limitations administratives au droit de propriété (par exemple une zone de protection de monuments historiques),
 - la liste des taxes et des participations d'urbanisme.

RS pUDW. Indique en plus des informations GRQQpHVFSUW D¿FDW G¶XUEDQLVPH si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus qui desservent ou desserviront ce terrain.

&RPELHQVSHVFOUHLILFDW G¶XUEDQLVPH HXWLO valide ?

/DGXUpYDGLGLWp G¶XQ FHUWL¿FDW G¶XUEDQLVPH V¶DJLVVHFBUW¿¿FDW G¶XUEDQLVPH G¶LQIRUPDWLRQ RX G¶RQUVL¿FDWV G¶XUEDQLVPH

est de 18 mois à compter de sa délivrance.

/DYDOLGIFWpW&KILFDW G¶XUEDQLVPH SHXW r par périodes d'une année aussi longtemps que

les prescriptions d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique, le régime des taxes et des participations d'urbanisme applicables au terrain n'ont pas changé.

Vous devez faire votre demande par lettre sur papier OLEUH HQGHPSODLUH DFFRPSUWLQFH

à proroger, et l'adresser au maire de la commune où se situe le terrain. 9RXV GHYH] SUPVHQWHUSVVRMDFHWURQLTXH

GHPDQXHPRLQRLV DYDQW O¶H[SLUDV

G XGpODYDGLGIFWpW&¿FDW G¶XUEDQLVPH SURURJHU

4XHQDHW DQWLH DSSRUWH WLO
Lorsqu'une demande de permis ou une déclaration préalable est déposée dans le délai de validité

Urbanisme, la liste des taxes et participations d'urbanisme et les limitations administratives au droit d'urbanisme applicable au projet de permis de construire ou d'aménager ou à la déclaration préalable, sauf si les PRGL¿FDWLRQV VRQW SHOXVQIDYRXW D
Toutefois, les dispositions relatives à la préservation de la sécurité ou de la salubrité publique seront applicables, même si elles sont intervenues après

Modalités pratiques

Comment constituer le dossier de demande ?
Pour que votre dossier soit complet, joignez les pièces dont la liste vous est fournie dans le tableau ci-après. S'il manque des informations ou des pièces

MXVWL¿FDWV HXWLO G¶HLOD O¶RQUWHU X F dossier.

&RPELHQVSHVFOUHLILFDW G¶XUEDQLVPH TXLLO G¶XUEDQLVPH G¶LQIRUPDWLRQ SDU YRLH

Vous devez fournir deux exemplaires pour OHPDQXHPRLQRLV¿FDWV G¶XUEDQLVPH

de simple information et quatre exemplaires pour SHXW r par périodes d'une année aussi longtemps que

2 • GpSRVSHVFOUHLILFDW G¶XUEDQLVPH SHXW r par périodes d'une année aussi longtemps que

La demande doit être adressée à la mairie de la commune où se situe le terrain. L'envoi en recommandé avec avis de réception est conseillé

D¿QGHVSRVHU G¶XQH GDSHW SURKLV D¿QGHVSRVHU G¶XQH GDSHW SURKLV

vous pouvez également déposer directement votre demande à la mairie.

&RPPHQW GpSRVSHVFOUHLILFDW G¶XUEDQLVPH SHXW r par périodes d'une année aussi longtemps que

À compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme de manière

dématérialisée. Vous pouvez vous rapprocher ou consulter le site internet de la commune

FRPSpWHQWH SRXU UHFHDY;RLU YRWUH GRPDCSRXU OHVSHHUPVQGFHDW G¶XU de connaître les modalités de saisine par voie électronique qu'elle aura retenues. Pour vous aider à compléter votre dossier, vous pouvez également utiliser le service en ligne d'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (AD'AU) disponible sur service-public.fr. Celui-ci permet la constitution de votre dossier de manière dématérialisée et d'être guidé dans votre démarche

UXEULTXHV j UMQVWLL;SFDVCLXU H Lorsque la commune compétente pour recevoir votre demande s'est raccordée à l'outil, votre dossier pourra également lui être transmis automatiquement.

4XDQG VHUD GURPDCSRXU OHVSHHUPVQGFHDW

Le délai d'instruction est de :

d'information ;

- PRLV SRXU OHVSHHUPVQGFHDW G¶XU opérationnel.

6L DXFXQH UpSRQVH QH YRXV HVW YRXV VHUHJ WLWXODLUH G¶XQ FHUW

▲ &H FHUWL;FDW G¶XUEDQLVPH QH la réalisation d'un projet mais uniquement sur OHVDUDQWELHHVWGLX;FDW G¶XUEDQLVPH (liste des taxes et participations d'urbanisme et limitations administratives au droit de propriété).

3. Pièces à joindre à votre demande

6L YRXV VRXKDLWHJ REWHQLU XQ FHUWL;FDW G¶XUEDQLVPH &8 QH GRLW rWUH MRLRQVWLL;SFDVCLXU H /DSLqFH &8 QH GRLW rWUH MRLRQVWLL;SFDVCLXU H

Cocher les cases correspondant aux pièces jointes à votre demande.

3LqFHV j MRLQGUH -" TXRL oD VHUW	Conseils
<input type="checkbox"/> & 8. 8Q SODQLWJD >\$UW 5 du code GH¶XUEDQLVPH	<p>Il permet de voir la situation du terrain à l'intérieur de la commune</p> <p>de connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent dans la zone où il se trouve.</p> <p>Il permet également de voir s'il existe des servitudes et si le terrain est desservi par des voies et des réseaux.</p>
<input type="checkbox"/> & 8. 8QH QRWH GH VXFFLQFWH Y pouvez vous aider GH O¶H[HPSON GH QRWLFH SDJH	<p>Elle permet d'apprécier la nature et l'importance de l'opération.</p> <p>Elle peut comprendre des plans, des croquis, des photos.</p>
S'il existe des constructions sur le terrain :	
<input type="checkbox"/> & 8 8Q SODQLWJD V¶LO H[LVWH des constructions.	<p>Il est nécessaire lorsque des constructions existent déjà sur le terrain. Il permet de donner une vue d'ensemble.</p>
<p>Elle précise selon les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la description sommaire de l'opération projetée (construction, lotissement, camping, golf, aires de sport...), - la destination, la sous-destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière, s'il y a lieu ; - la destination ou la sous-destination des bâtiments à conserver ou à démolir, s'il en existe. 	
<p>Il doit seulement indiquer l'emplacement des bâtiments existants.</p>	

Note descriptive succincte



Vous pouvez vous aider de cette feuille pour rédiger la note descriptive succincte de votre projet

complétée par tous les éléments demandés. Vous n'aurez alors pas besoin de joindre une notice supplémentaire à la demande.

Description sommaire de l'opération projetée

(construction, lotissement, camping, golf, aires de sport...)

Si votre projet concerne un ou plusieurs bâtiments

– Indiquez la destination, la sous-destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière :

– Indiquez la destination et la sous-destination des bâtiments à conserver ou à démolir :

Vous pouvez compléter cette note par des feuilles supplémentaires, des plans, des croquis, des photos. Dans ce cas, précisez ci-dessous la nature et le nombre des pièces fournies.